

ADMISSION POST BAC

SESSION 2015



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Admission Post Bac

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

C'est quoi ? Pour qui ? Quand ? Comment ? Présentation des formations Le guide du candidat Contact

Page d'accueil











www.admission-postbac.fr



Le site permet de...

SINFORMER









MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Admission Pos Cliquer

l'enseig

Contact Le quide du candidat C'est quoi ? Pour qui ? Quand? Comment? Présentation des formations Page d'accueil Présentation des formations **EST QUOI** quoi sert le portail M'INSCRIRE















MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Admission Post Bac

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

C'est quoi ?

Pour qui ?

Quand? Comment?

Présentation des formations

Le guide du candidat

Contact

Page d'accueil> présentation des formations

BTS | BTSA | DMA | DCG | DEUST | DUT | Etudes de santé | Licences | MAN | Secteur paramédical | Secteur social | CPGE | Formations d'Ingénieurs | École de commerce | CPES | Écoles d'architecture | École supérieures d'arts | Formations professionnelles autres que BTS et DUT |

Avant de vous inscrire, complétez votre information avec l'Onisep





ier



Après le bac :

Les filières sont nombreuses et se croisent. Ce sera à vous de construire votre parcours, le plus souvent progressivement, en profitant des "passerelles" qui vous sont offertes.

(source ONISEP)

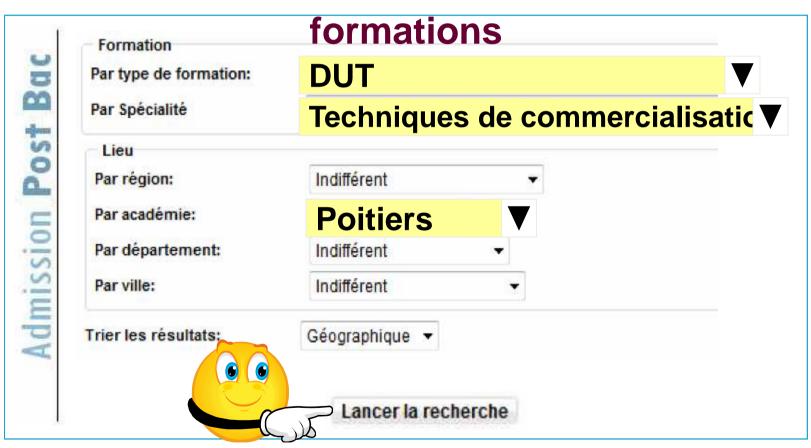




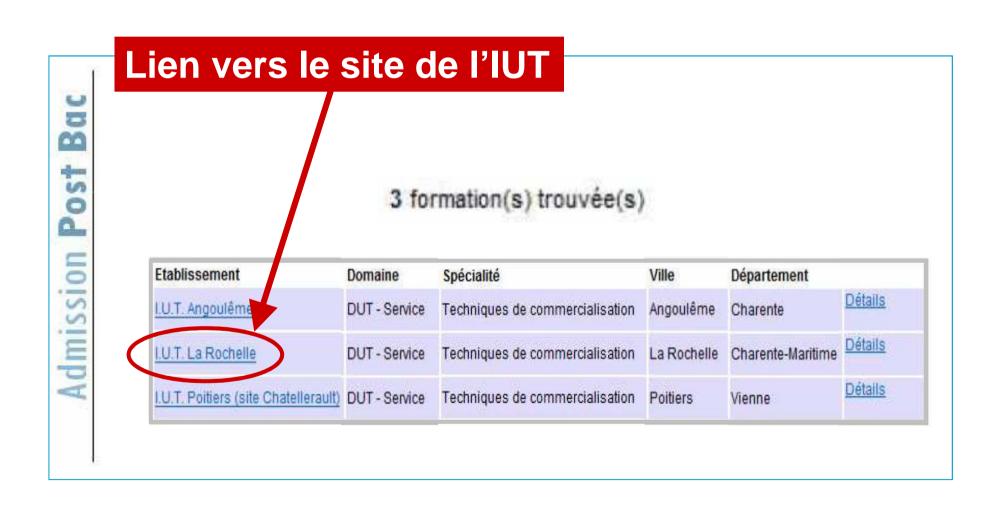
si on trouve la formation avec le moteur de recherche il faut la saisir sur APB



Moteur de recherche des



Moteur de recherche



Site de l'IUT



Accueil | Présentation | Formations | Candidature | Vie étudiante | Entreprises | Anciens diplômés | Contacts | Recrutement | Actualités

GÉNIE BIOLOGIQUE GÉNIE CIVIL INFORMATIQUE RÉSEAUX & TÉLÉCOMMUNICATIONS TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION





MES ÉTUDES

à L'IUT de la Rochelle

- Diplômes Universitaires de Technologies (DUT)
- Licences Professionnelles (LP)
- ∨ Candidature
- ∨ Vie Etudiante

ENTREPRISES

partageons nos compétences

- y Proposer un emploi
- Proposer un stage
- Partenariat IUT/Entreprises
- Apprentissage
- Taxe d'apprentissage
- u Enquête insertion professionnelle

Espace sécurisé

Utilisateur :	
Mot de passe	

Mémonser le nom d'utilisateur

S'identifier

ACTUALITÉ

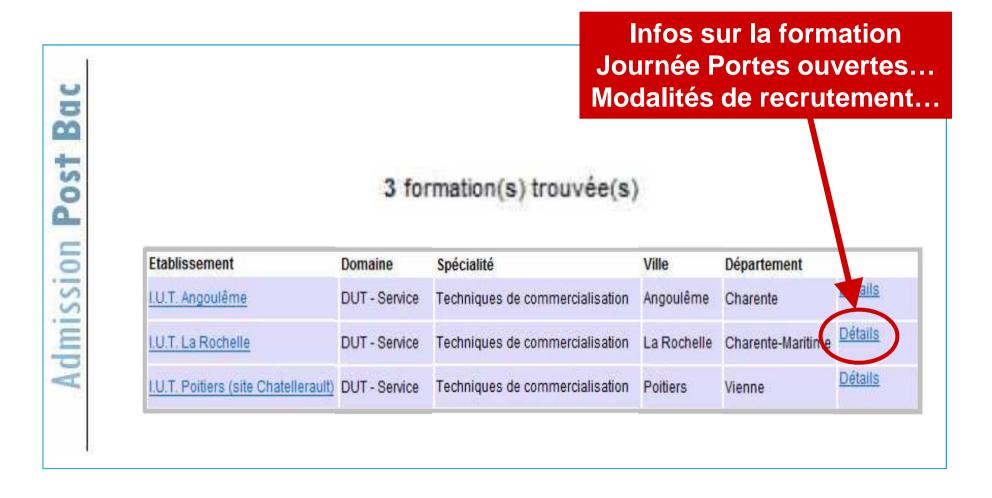
- Election des représentants des étudiants au Conseil d'administration de l'IUT
- Enquête conditions de vie étudiants 2009-2010

ANCIENS DIPLÔMÉS

votre espace

- Enquête sur le devenir des diplômés de DUT 2006
- Sites des ancien
- > Pour accéder aux offres d'emplois

Moteur de recherche





S'informer à partir de www.admission-postbac.fr

Détails de la formation

Etablissement

I.U.T. La Rochelle (Public)

15 rue F. de Vaux de Foletier

17026 La Rochelle 01 France

Tel Accueil: 05.46.51.39.00 Fax: 05.46.51.39.39 Site Internet...

Journée Portes ouvertes...

Dates journées portes ouvertes:

Journée Portes ouvertes IUT La Rochelle Samedi 17 mars 2012 (9h30 - 17h)

Formation

Domaine Spécialité

DUT - Service Techniques de commercialisation

ONISEP

Caractéristiques de la formation

Langue vivante 1 Anglais

Langue vivante 2 Allemand ou Espagnol

Possibilité d'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau. Pour plus d'informations cliquez ici

Vous pouvez poser vos questions concernant cette formation à l'adresse mail suivante : jut-scolarite@univ-lr.fr

Description de la formation

Objectifs de la formation :

Riche d'une expérience de plus de 40 ans, le Département Techniques de Commercialisation forme des commerciaux capables d'évoluer rapidement vers des fonctions d'encadrement.

L'enseignement universitaire professionnalisé permet à l'étudiant d'acquérir une solide compétence commerciale et une bonne culture générale.

Cette pédagogie, associée à la qualité de l'encadrement, garantit un taux de réussite élevé et offre les meilleurs chances de débouchés professionnels ou de poursuite d'études.

PRINCIPALES FORMATIONS CONCERNÉES Formations pour lesquelles la candidature sur le portail est obligatoire

- ⇒ Les BTS (Brevet de technicien supérieur) / Les BTSA (Brevet de technicien supérieur agricole)
- ⇒ Les DUT (Diplôme universitaire de technologie)
- ⇒ Les DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion)
- ⇒ Les CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles)
- ⇒ Les CPES (classes préparatoires aux études supérieures)
- ⇒ Certaines Formations d'Ingénieurs (voir liste via le module « Recherche de formations »)
- ⇒ Les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture
- ⇒ Certaines écoles de commerce (voir liste via le module de recherche de formations)
- ⇒ Les 1ères années de Licence en université (L1) et la 1ère année commune aux études de santé (PACES) (4 filières : médecine, odontologie, sage-femme, pharmacie)
- ⇒ Les MAN (Classes de mise à niveau Hôtellerie)
- ⇒ Les MANAA (Classes de mise à niveau en Arts Appliqués)
- ⇒ les prépas des professions paramédicales et sociales
- □ Les DMA (diplôme des métiers d'art)
- ⇒ Des Écoles Nationales d'Art (voir liste via le module « Recherche de formations »)

Pour les formations hors site APB s'adresser directement aux établissements pour connaître les modalités de candidature







Le site permet de...





SERER SES CANDIDATURES





MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA P

Admission Post Bac

Le portail national de coordination des admissions dans

C'est quoi ?

Pour qui ?

Quand?

Le guide du candidat

tact

Page d'accueil















GUIDE DU CANDIDAT

à télécharger sur le portail &

à consulter impérativement

Admission Post Bac

GUIDE D'INFORMATION

Candidats titulaires ou futurs titulaires du baccalauréat français



Vous souhaitez poursuivre vos études en 1^{ère} année d'études supérieures en France ...

Suivez le guide 🄛

Année 2012

Guide du candidat 2012 v1 - 19-12-2011



Les 4 grandes étapes



de la procédure d'admission

- 1ère étape 🔰 du 20 janvier au 20 mars Saisie des candidatures sur le portail
- 2 2ème étape 🔰 jusqu'au 2 avril
 Constitution & envoi des dossiers de candidatures
- 3^{ème} étape 2 du 8 juin au 14 juillet Propositions d'admission et réponses des candidats
- 4ème étape i calendrier variable suivant les établissements Inscription administrative



le 20 mars minuit



- 2 Saisie et classement de mes vœux
 - je saisis l'ensemble des mes vœux de formation36 demandes maximum



12 vœux par type de formation (CPGE, Licence, DUT, BTS...)

1 voeu = 1 formation dans un établissement. Pour les écoles d'ingénieur, les voeux sont comptabilisés par réseau.

2 je classe mes vœux par ordre de préférence

A chaque fois que j'enregistre une formation, un message me demande de la classer dans la liste ordonnée de vœux

Je peux formuler au max. 36 voeux dont 12 max. par type de formation

Formation	Nombre de vœux		
CPGE [filière L (4 voies), filière EC (5 voies), filière S (9	12 dont 6 candidatures		
voies) + CPES	maxi par voie		
DUT	12 candidatures maximum		
STS + DMA	12 candidatures maximum		
L1 + 1ère année commune études de santé	12 candidatures maximum		
(PACES) + DEUST + DU			
Ecoles ingénieurs (par réseau et non par établissement)	12 candidatures maximum		
Ecoles d'Architecture	12 candidatures maximum		
Autres formations [DCG + MAN + MANAA +	12 candidatures maximum		
Année « 0 » à l'université pour préparer l'entrée en L1 +	dont 3 maxi pour les		
prépas des professions paramédicales et sociales]	MANAA		
Ecoles nationales d'art	12 candidatures maximum		
Ecoles de commerce	12 candidatures maximum		

CPGE Classes préparatoires aux grandes

3 filières et pour chaque filière des voies

Filière économique et commerciale : 5 voies

- ECE : voie économique (interdite aux bacheliers de la série S)
- ECS : voie scientifique
- ECT : voie technologique (interdite aux bacheliers des séries S, ES et L)
- ENS Cachan D1 Economie-droit
- ENS Cachan D2 Economie-gestion

Filière littéraire : 4 voies

- B/L Lettres et sciences sociales
- Chartes
- Lettres
- option lettres et sciences humaines (St Cyr)

Filière scientifique : 9 voies au total

- BCPST-VETO : biologie physique chimie et sciences de la terre véto
- ENS Cachan C Arts et création industrielle
- MPSI : mathématiques physique sciences de l'ingénieur
- PCSI : physique chimie sciences de l'ingénieur
- PCSI-SI: classes de PCSI réservées aux bacheliers de la série S Sciences de l'ingénieur
- PTSI: physique technologie sciences de l'ingénieur

BTS EN ALTERNANCE

ATTENTION:

Nous vous conseillons de mettre le vœux deux fois.

En premier le vœu en alternance car vous n'êtes pas assuré d'obtenir cette formation si vous n'avez pas contractualisé avec l'entreprise avant le 2 septembre 2015.

Ce vœux doit être suivi du même vœux en formation initiale.

Ce protocole préserve vos chances d'obtenir cette formation en absence de contrat.

Classement des vœux





1. 2. 3. 4. 5.

Il est possible de modifier l'ordre de classement des vœux jusqu'au 31 mai 2015

Je classe mes vœux par ordre de préférence

uniquement en fonction de mes souhaits et de mon projet sans autocensure, ni calcul quant à mes chances d'être retenu

AUCUN ETABLISSEMENT N'AURA CONNAISSANCE DE L'ORDRE DE MES VOEUX

Classement des vœux







Attention à l'ordre de vos vœux si vous avez une proposition d'admission celle-ci vous sera faite uniquement sur votre vœu le mieux placé

les vœux inférieurs seront automatiquement annulés!

Nicolas, élève de Terminale ES, fait 5 vœux



V2 CPGE ECO & COM Lycée St joseph Périgueux

V3 DUT Publicité IUT Montaigne

DUT Tech de Co

Bordeaux

Eco-Gestion
UNIVERSITE
Bordeaux IV

LICENCE 1





Dossiers envoyes aux etablissements

Nicolas

CPGE E&C

Montaigne Bordeaux **Nicolas**

CPGE E&C

St joseph Périgueux **Nicolas**

DUT Pub

IUT Montaigne Bordeaux **Nicolas**

DUT

Tech de Co

IUT Bordeaux

Les établissements procèdent à l'examen & au classement

des dossiers sans connaître le rang de classement des candidats



St joseph PERIGUEUX



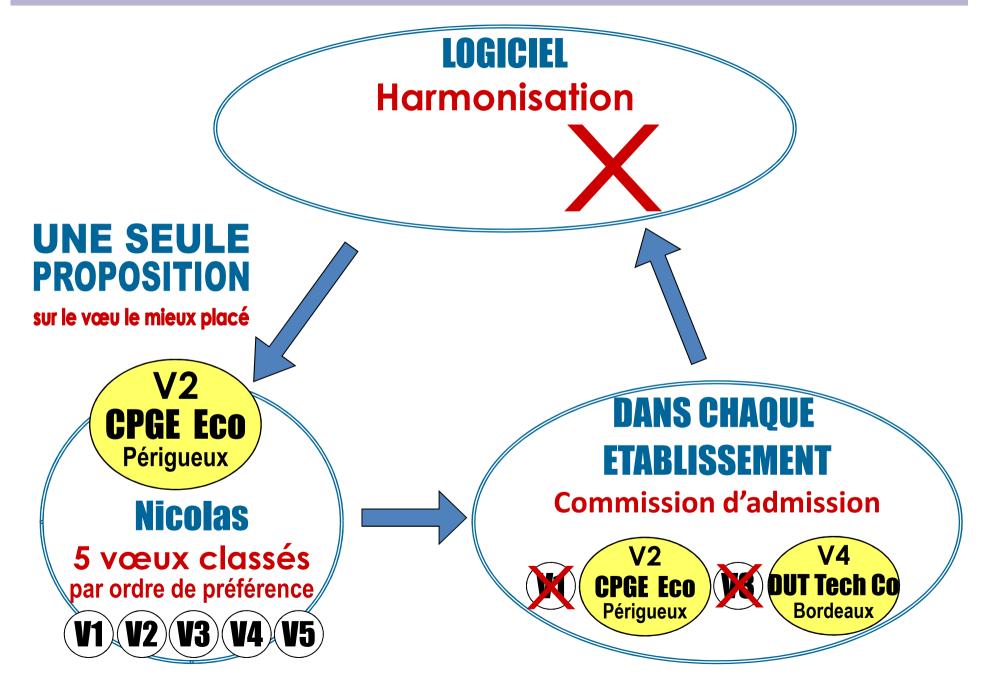














Les 4 grandes étapes



de la procédure d'admission

- 1ère étape 🔰 du 20 janvier au 20 mars Saisie des candidatures sur le portail
- 2 2ème étape 🔰 jusqu'au 2 avril
 Constitution & envoi des dossiers de candidatures
- 3^{ème} étape 2 du 8 juin au 14 juillet Propositions d'admission et réponses des candidats
- 4ème étape i calendrier variable suivant les établissements Inscription administrative



Constitution & envoi des dossiers de candidatures

au plus tard le 2 avril



au plus tard le 2 avril



1 je valide chacun de mes vœux



Un vœu validé ne peut être supprimé



2 j'imprime mes fiches de vœu





J'ai fait 6 vœux = J'imprime 6 fiches de vœu

chaque fiche de vœu mentionne la liste des documents exigés dans le dossier dans le cas où il y a dossier



2º étape au plus tard le 2 avril



Formations sélectives \implies DOSSIER

BTS / BTSA, DUT, DCG, CPGE, DTS, DMA, Formations d'ingénieurs, Ecoles d'Architecture, MAN Hôtellerie, MAN Arts Appliqués, ...

☑ Dossier électronique

ou

✓ Dossier papier fiche de vœu + documents demandés dans la fiche de vœu

Formations non sélectives \Longrightarrow pas de DOSSIER

1ère année de Licence en université (L1) 1ère année commune aux études de santé (PACES)



au plus tard le 2 avril



Constitution & envoi des dossiers de candidatures



- je constitue un dossier par formation sélective demandée en respectant la liste des pièces demandées figurant sur chaque fiche de vœu
- ie m'assure que chacun des dossiers est complet avant son envoi

ENVOI DES CANDIDATS

CANDIDATS

Candidate

Coù?

Coù?

QUAND?

Au plus tard le 2 avril



suivi des dossiers : 6-9 mai

Je m'assure de la bonne réception de mes dossiers par les établissements en consultant mon dossier électronique entre le 5 et le 8 mai

Admission Post Bac

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE
L'ENSERNAMENT SUPERIFUR
ET DE LA RECHERCHE
ET DE LA RECHERCHE



Espace Inscription	Espace Scolarité	Voeux		
Candidatures	Ordre des voeux	(H)	111 - 121 -	



Les 4 grandes étapes



de la procédure d'admission

- 1ère étape 🔰 du 20 janvier au 20 mars Saisie des candidatures sur le portail
- 2 2ème étape 🔰 jusqu'au 2 avril
 Constitution & envoi des dossiers de candidatures
- 3^{ème} étape 2 du 8 juin au 14 juillet Propositions d'admission et réponses des candidats
- 4ème étape i calendrier variable suivant les établissements Inscription administrative

3º étape

Propositions d'admission & réponses des candidats



à partir du 12 juin



Propositions d'admission et réponses des candidats





- > phase 2 Jeudi 25 juin 14h → Mardi 30 juin 14h
- phase 3 Lundi14 juillet 14h → dimanche19 juillet 14h

Au cours de chacune de ces 3 phases, il vous sera demandé de répondre à la proposition qui vous sera faite.



Modalités d'affichage des résultats sur le site



En face de chaque vœu sera affichée une des réponses suivantes

Formation proposée

Candidature retenue L'établissement vous propose d'entrer en formation



Attention pour être admis, il vous faut valider cette proposition



Réponse
OUI définitiff

estrentes and

Dossier de candidature classé par l'établissement

Mais la capacité
d'accueil de la
formation ne permet
pas de vous proposer
une admission

Démission

carvenu "biobose

Vous avez eu une proposition sur un vœu mieux classé dans votre liste, ce qui annule vos autres candidatures moins bien classées.

Refusé par l'établissement



Modalités de réponse des candidats

4 réponses possibles

OUI définitif
OUI MAIS
NON MAIS
DÉMISSION générale

ATTENTION!



Tant que je n'ai pas répondu « OUI définitif » à une proposition, je dois me connecter sur mon dossier électronique à chaque phase de proposition. Sans réponse de ma part dans les délais imposés, je serai automatiquement démissionné.



Modalités de réponse des candidats

OUI définitif

J'accepte définitivement la formation qui m'est proposée. Aucune autre proposition ne me sera faite.

Je n'ai pas à répondre aux phases suivantes.



OUI mais

J'accepte la proposition qui m'est faite pour l'instant, mais j'espère avoir une formation mieux placée dans ma liste de vœux.

Je maintiens donc mes candidatures pour les formations en meilleures positions dans mon classement.



> Je participe obligatoirement à la phase suivante



Si lors de la phase suivante, j'ai une meilleure proposition, je perds mes droits sur la proposition initiale et sur les formations moins bien placées dans ma liste de vœu.



NON mais

Je refuse la proposition qui m'est faite, mais je maintiens mes demandes pour les formations mieux placées dans ma liste de vœux.



Je participe obligatoirement à la phase suivante



Je ne suis pas sûr d'avoir une autre proposition aux phases suivantes. Je ne pourrai plus être admis dans la formation que j'ai refusée.





Démission générale

Je renonce à tous mes vœux.

Je ne suis plus candidat aux formations de ma liste de vœux.

1ère étape 🔰 du 20 janvier au 20 mars Saisie des candidatures sur le portail

Après le 20 mars : je ne peux plus enregistrer de vœux supplémentaires, mais je peux modifier l'ORDRE DE MES VŒUX jusqu'au **31 mai**.

2 2ème étape 🔰 jusqu'au 2 avril
Constitution & envoi des dossiers de candidatures

Je peux modifier mes dossiers de candidatures, <u>VALIDER</u> et imprimer mes fiches de vœux **jusqu'au 2 avril.**

Une candidature NON VALIDEE ne sera pas prise en compte...

Du 5 au 8 mai, je vérifie que mes dossiers ont été bien réceptionnés en consultant la rubrique « CANDIDATURES » de mon espace APB !!!

Je consulte ma boîte mail CHAQUE JOUR !!

3ème étape 2 du 8 juin au 14 juillet Propositions d'admission et réponses des candidats

ATTENTION !!!

ENREGISTRER ≠ **VALIDER** ≠ **CLASSER**



Seules les candidatures **VALIDEES et CLASSEES** sont prises en compte...

Même si vous ne classez qu'UN SEUL vœu, vous devez CLASSER ce vœu!!



Saisie des vœux sur le site

- V1 CPGE Eco & Com, Montaigne BORDEAUX
- V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS
- **V3 DUT Info-Com Publicité**, IUT BORDEAUX 3
- V4 DUT Tech de Co, IUT BORDEAUX 4
- **V5** BTS Banque, Elie Faure, LORMONT
- V6 DUT Tech de Co, IUT BAYONNE
- V7 L1 Eco & Gestion, université BORDEAUX IV



OUI définitif





PHASE 1



CPGE Eco & Com, Montaigne BORDEAUX



V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS



DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3



2 choix

possible:

- Démis 🕠

V4 DUT Tech de Co, jut BORDEAUX 4 ositi cuénérale

- Démission

V5 BTS Banque, Elie Faure, LORMONT

phases suivantes. Je ne participe pas aux • Démission (V6 DUT Tech de Co, IUT BAY

V6 DUT Tech de Co, IUT BAYONNE

-Démission

L1 Eco & Gestion, université BORDEAUX IV



OUI définitif

Cas n°2



PHASE 1

4 choix



CPGE Eco & Com, Montaigne BORDEAUX

cette proposition définitif

- En attent **V2** CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS

Aucune

- En attente

DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3

Refusé

nar l'établisseme

V4 DUT Tech de Co, IUT BORDEAUX 4

Formation PROPOSEE

BTS Commerce international, Brémontier BX

-Démission

DUT Tech de Co, IUT BAYONNE V6

-Démission

L1 Eco & Gestion, université BORDEAUX IV

possibles

OIII

faiteu

mais



OU Démission générale



OUI MAIS



PHASE 1

- En attente (V3 DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3



V5 BTS Commerce international, Brémontier BX



J'accepte cette proposition pour l'instant, mais je maintiens ma candidature pour les formations en meilleure position dans mon classement.

Je participe obligatoirement à la 2^{ème} phase



OUI MAIS



PHASE 2

4 choix possibles



V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS



V3 DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3



-Démission

V5 BTS Commerce international, Brémontier BX

mais

J'accepte cette proposition pour l'instant ou mais je maintiens ma candidature pour mon voyon en meilleure position dans mon classement.



Je participe alors à la 3^{ème} phase

ou Démission générale



OUI MAIS



PHASE 3

Pas de nouvelle proposition

2 choix possibles



V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS

OUI



V3 DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3

définitif OUI définitif générale



J'accepte cette proposition



NON MAIS



PHASE 1



V1 CPGE Eco & Com, Montaigne BORDEAUX

- -En attente
- V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS
- -En attente-
- **V3** DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3

Refusé par l'établissement

V4 DUT Tech de Co, IUT BORDEAUX 4

Formation PROPOSÉE

- V5 BTS Commerce international, Brémontier BX
- Démission
- **V6** DUT Tech de Co, IUT BAYONNE
- Démission
- V7 L1 Eco & Gestion, université BORDEAUX IV



NON MAIS



PHASE 1

- -En attente- V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS
- -En attente- (V3 DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3



V5 BTS Commerce international, Brémontier BX

NON mais

Je refuse la formation proposée, mais je maintiens ma candidature pour les formations en meilleures positions dans le classement de mes vœux. Je participe à la 2ème phase.







PHASE 2

- -En attente (V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS
- En attente (V3 DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3

Pas de nouvelle proposition

Je participe à la 3^{ème} phase





PHASE 3

Pas de nouvelle proposition



V2 CPGE Eco & Com, A. d'Aquitaine POITIERS



V3 DUT Info-Com Publicité, IUT BORDEAUX 3



Je n'ai pas de nouvelle proposition et je ne peux plus être admis sur la proposition que j'ai refusée.



Démission générale

Je renonce à tous mes vœux.

Je ne suis plus candidat aux formations de ma liste de vœux. Si je n'ai eu aucune proposition d'admission, je peux m'inscrire, à partir de mon dossier électronique, à la « procédure complémentaire » : je pourrai alors postuler sur des formations dans lesquelles il reste des places.

PROCÉDURE COMPLÉMENTAIRE SUR PLACES VACANTES À COMPTER DU 26 JUIN

J'ai oublié de me porter candidat avant le 20 mars

OU

Je n'ai eu aucune proposition d'admission sur mes candidatures

Je peux être candidat sur des formations dans lesquelles il reste des places

La procédure est entièrement électronique et se déroule à partir du **26** juin, jusqu'à la rentrée scolaire ou universitaire :

- ig m'inscris sur internet, remplis un dossier de candidature et formule des vœux pour les formations qui offrent des places.
- je consulte ensuite mon dossier électronique pour savoir si une place m'est proposée. Je réponds dans un délai de 8 jours pour accepter ou refuser cette place, délai réduit à 1 jour en septembre.
- je contacte l'établissement pour procéder à mon inscription administrative.